

POSTULAT – plan de sauvetage du Centre sportif

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Les crédits successifs qui nous ont été soumis depuis plusieurs années suscitent une grande inquiétude sur la viabilité et le futur du Centre sportif. Entre renflouement des caisses du restaurant et assainissements successifs de l'infrastructure en passant par une localisation éventuelle du parascolaire communal, il nous semble essentiel de disposer d'une vision claire des perspectives d'avenir, à court et moyen terme, de ce centre créé il y a plus de 15 ans.

Par ce postulat, nous demandons une étude qui devrait investiguer plusieurs axes novateurs visant à assurer/rétablir :

- un centre attractif pour les activités sportives, en complément de l'offre existante au niveau communal (par exemple le centre de sports de glace à Fleurier) et à rayonnement régional ;
- un centre de congrès et de manifestations indoor, à retombées cantonales, voire plus ;
- un pôle répondant aux besoins de la population valloisienne.

D'autres axes complémentaires peuvent être pris en considération, notamment sur recommandation du Conseil Communal ou de la commission consultative du Centre sportif, qu'il convient d'associer aux réflexions.

Cette étude serait dès lors accompagnée :

- d'un plan de développement et de promotion/marketing ;
- d'un plan des investissements futurs portant sur l'état de l'infrastructure, les rénovations, transformations et mises à niveau nécessaires ainsi que leurs échéances à un horizon de 10 à 15 ans.

Au vu du rôle qu'a joué le Centre sportif ces dernières années et persuadés qu'il est indissociable de l'attractivité de notre commune, nous espérons que ce postulat sera accueilli favorablement par l'ensemble des Conseillères et Conseillers généraux.

Pour le groupe des Verts
Marie-France Vaucher

Thierry Ray

Sergio Santiago

Pour le groupe UDC
Frédéric Schlosser

Comme membre indépendant
Manfred Neuenschwander